



probleme de fiche de paie: des heures n'ont pas été comptés

Par **boulloue**, le **09/12/2011** à **12:52**

bonjour,

je vous eccris car j'ai cru noté une anomalie sur mon bulletin de paie mais quand je demande a ma boite d'interim elle me dit que je n y connais rien, et qu'il n'y a pas d'erreur. sur ma fiche de paie, comme j'avais des contrats au week end, chaques week end est noté et en face il y'a ce que j'ai percu pour ce week end, etc... or, en octobre, pour le 1 et le 2 octobre, sur ma fiche de paie, il y'a ecrit 19/09/2011 au 2/10/2011: regulation (car il m'avait deja oublié des heures le mois precedents) et après sur la fiche on passe directement au week end du 9 octobre. Que puis je faire?

Par **P.M.**, le **09/12/2011** à **13:22**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail voire d'un avocat spécialiste pour faire vérifier cela si vous n'obtenez pas des explications claires de la ou du responsable d'agence...